

coup plus bas. On voit ces sulcatures sur la façade d'une falaise de calcaire blanc. Elles suivent le cours de la vallée.

On voit sur le plateau de la Spokan plusieurs petits cailloux de granit parmi les graviers basaltiques à une vingtaine de milles au sud des collines de granit de Chénikane, l'endroit le plus rapproché d'où ils peuvent avoir été apportés. Sur la rive gauche de la Similkameen, à environ six milles en aval de l'Ashtnoulou, l'on remarque un très singulier arrangement des débris des falaises. Celles-ci, qui sont formées d'ardoise siliceuse pourpre, presque une roche quartzreuse, sont couvertes sur plus des deux tiers de leur hauteur de monticules coniques de fragments de cette roche. Le plus élevé a environ 900 pieds de hauteur. Les plus grosses masses qui ont atteint les terrasses de gravier plus basses, au fond de la vallée, sont disposées en longues lignes qui suivent le bord antérieur de la terrasse pendant environ 600 mètres en descendant la vallée. Quelques-uns de ces blocs sont très gros, mesurant de 6,000 à 8,000 pieds cubes. Dans la principale chaîne des Montagnes-Rocheuses il y a quelques petits glaciers. Le plus bas est à environ 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais l'on ne voit ni stries glaciaires ni blocs erratiques dans le col de la Koutanie du Sud.

*Graviers aurifères.* — L'or est généralement présent dans les graviers des niveaux inférieurs sur la Fraser, la Similkameen, la Pend-d'Oreille, la Chaudière et la Colombie. Les principaux endroits où l'on a fait des exploitations sont : 1. Dans la gorge de la rivière Fraser, au nord de Fort-Hope. 2. Dans le bras sud de la Similkameen, près des Fourches du Vermillon. 3. Dans le bas de la vallée de la Similkameen, entre la maison de Haynes et l'Okanagan. 4. Aux criques de la Roche et de la Frontière, deux petits affluents de la Chaudière. 5. Dans le bas de la vallée de la Pend-d'Oreille, près de Fort-Shepherd ; et 6, en différents endroits sur la rivière Colombie, entre Fort-Shepherd et Fort-Colville.

A la crique de la Roche, le terrain exploité était le gravier qui remplit le lit du ruisseau, dont la plus grande épaisseur était d'environ seize pieds, sur une largeur moyenne de vingt-cinq pieds. Chaque mineur avait un lot de cent pieds de longueur, en suivant le lit du cours d'eau, et s'étendant sur toute la largeur de la vallée. Trois ou quatre lots contigus étaient ordinairement travaillés en commun par les concessionnaires. Le mode d'exploitation y est très simple. Après avoir détourné le ruisseau d'un côté afin d'arriver au terrain aurifère, une auge ou caisse rectangulaire en bois est placée dans une position inclinée sur des tas de pierres qui forment piliers, et on y fait constamment passer un courant d'eau. Le gravier enlevé du lit du ruisseau est jeté sur un grillage grossier fait de barres de bois de pin posées à une couple de pouces de distance les unes des autres, qui est fixé à la partie supérieure de la caisse. Les plus grosses pierres sont retenues par le grillage et sont enlevées de temps en temps par le mineur

Blocs erratiques.

Régions aurifères.

Mines de la Crique de la Roche.

Mode d'exploitation.